



OBTENIR UNE LISTE DES DETTES D UN DEFUNT

Par **ghyslaine**, le **17/09/2011** à **11:49**

Bonjour,

Mon ex mari est décédé en juillet 2011. Apparemment il avait des dettes. Nous avons un fils de 18 ans en commun

Ou puis je m'adresser pour obtenir la liste des dettes contractés par mon ex mari, afin de ne pas engager mon fils dans une acceptation d'héritage incluant des dettes ?

Merci pour votre réponse,

Gigi

Par **Domil**, le **17/09/2011** à **12:31**

Nul part. Vous devez voir avec ses papiers, ses relevés de compte, les créanciers qui se manifestent

Par **ghyslaine**, le **17/09/2011** à **12:39**

Hélas il s'agit de quelqu'un qui bougeait beaucoup, et j'ai peur d'avoir quelques surprises, car il y a un capital décès par le biais de son emploi et le remboursement des frais d'obsèques que notre fils de 18 ans a payé.... Or, si nous acceptons ce versement, nous acceptons également les dettes ???? comment être sur de ne pas faire de bêtises ? Je ne voudrais pas que notre fils commence dans la vie avec des dettes....

Par **Domil**, le **17/09/2011** à **12:42**

[citation]Or, si nous acceptons ce versement, nous acceptons également les dettes ????[/citation] non, c'est du ressort de l'assurance hors succession (pensez au capital décès

de la sécu aussi, de sa mutuelle, voire de sa convention de banque)

Qu'il commence par demander les relevés de banque, il verra s'il y a des prêts en cours et qu'il fouille dans les papiers

Par **ghyslaine**, le **17/09/2011** à **12:52**

je vous remercie pour votre réponse rapide et efficace ! vous m avez rassurée!!!!